

Séance extraordinaire du 9 juillet 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce neuvième jour du mois de juillet deux mille dix-huit à dix-sept heures trente-sept, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner (partiellement) formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner prend son siège.

CV-2018-05-03

Période de questions

Environ douze personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2018-05-04

Audition de l'appel de la décision du comité de démolition refusant la démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-083-R-1](#)

En conformité à la résolution CV-2018-04-22 fixant au 9 juillet 2018 à 17 h 30 la date d'audition de l'appel relatif à la demande de démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis) en appel d'une décision du comité de démolition refusant les demandes de démolition de deux résidences situées au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis).

Le maire présente les règles relatives au déroulement de l'audition de cet appel.

Le maire appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 17 h 47 et se termine à 18 h 13.

Sont entendus dans l'ordre :

- monsieur Gaétan Charrette, directeur finances et technologies de l'information chez Dessercom ;
- monsieur Robert Boily, il dépose un document, et monsieur Mathieu St-Amant, de la firme Anne Carrier architecture.

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin pose une question.

Un représentant des journalistes pose des questions.

CV-2018-05-05

Fixation de la date du prononcé de la décision concernant la démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-083-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De fixer au plus tard le 24 septembre 2018, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville prévue pour cette date, le prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition concernant la démolition des immeubles situés au 15, rue Charles-Édouard et au 36, rue Montcalm (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-05-06

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2018-05-07

Période de questions

Personne ne prend la parole.

CV-2018-05-08

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

À 18 heures 15, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
